

Le Portrait



Murielle DUBREULE

Mariée, 57 ans, Murielle est administrative au CNRS.

Paroles d'une militante de la CGT et du PCF, également en charge du Comité de la région brestoise du Mouvement de la Paix

Née à Nevers, Murielle a quitté le département de la Nièvre, il y a dix ans, pour venir s'installer

à Saint-Renan avec son mari Alain, ingénieur au CNRS, aujourd'hui en retraite. Quitter Pouilly-sur-Loire, petite commune rurale située aux pieds d'un coteau dont le vignoble réputé porte le nom de « Pouilly Fumé », a été une décision mûe par des contraintes professionnelles. Mais pour cette Bourguignonne, dont le tempérament optimiste laisse toujours une place au rire, pas trop de regrets car elle se plaît beaucoup en Bretagne. Et les retours en Bourgogne où sont restés amis et famille sont réguliers ...

Murielle a connu, dès son enfance, les luttes et les grèves menées par son père, conducteur de travaux à la DDE et son grand-père maternel, cheminot à la SNCF, tous deux militants à la CGT. Pas étonnant, dès lors, de voir Murielle adhérer, dès son entrée au CNRS, au Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique (SNTRS) de la CGT, et se battre pour sauver le labo de Garchy où elle est entrée comme vacataire à 18 ans, aussitôt son bac G décroché. Une lutte acharnée contre menaces de fermeture, restructurations, mobilités, qui va durer une bonne vingtaine d'années et dont l'issue se soldera malheureusement par la fermeture du labo, obligeant Murielle et son mari à venir travailler à Plouzané.

Rigoureuse, Murielle l'est dans tout ce qu'elle entreprend, sans jamais se départir de sa touche d'humour. Après avoir été membre de l'UD de Nevers, responsable de l'UL CGT de Cosne sur Loire, conseillère du salarié - un mandat « très prenant mais aussi stressant » pour celle, généreuse, qui est toujours à l'écoute des problèmes d'autrui - Murielle est aujourd'hui trésorière de sa section syndicale. Dans la droite ligne de son grand-père qui a été adjoint au maire communiste à Varennes-Vauzelles, Murielle adhère au PCF en 1994, lorsque des camarades de Nevers lui demandent de se présenter aux élections cantonales, où elle réalisera un score honorable de 11 %, et poursuit son militantisme aujourd'hui à la Section PCF du Pays de Brest.

Cette passionnée des grands voyages - elle a toujours saisi l'opportunité des missions embarquées de son mari pour le rejoindre et découvrir ainsi le Sri Lanka, le Mexique, la Californie, la Martinique, la Réunion - a connu son plus émouvant voyage en tant que déléguée finistérienne du Mouvement de la Paix. Dans le cadre de la commémoration du 60^{ème} anniversaire des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki, en août 2005, Murielle a fait partie de la délégation des 130 messagers de la Paix français à se rendre au Japon, participant ainsi : à la Marche pour la Paix ; à la rencontre des « Hibakushas » (irradiés) aux témoignages criants de douleur, de misère, de jeunesse perdue ; à la cérémonie de commémoration à Hiroshima où un hommage, dans un recueillement très impressionnant, a été rendu aux victimes et à leurs familles, avec dépôt de fleurs, envolée de colombes et chorale. Pour elle, « *tous les témoignages sont utiles. Toutes les luttes pour la reconnaissance des êtres humains sont indispensables. Il n'y a pas de paix sans justice.* »

Billet d'Humour !

Flottille de la Paix : la France est-elle opposée à la solidarité avec Gaza ?, par Yvon MEST



« La flottille de la Liberté II, organisée par le mouvement de solidarité internationale avec le peuple palestinien, s'est préparée pendant plus d'un an pour aller briser le blocus illégal de la bande de Gaza qui dure depuis 4 ans.

Or le 19 juillet, le gouvernement israélien a commis un acte de piraterie en arraisonnant le navire français « Dignité Al-Karama » sur lequel se trouvaient 16 passagers pacifiques. Ce bateau est le seul de la flottille qui ait pu prendre enfin la mer, après de multiples harcèlements et sabotages, les neuf autres navires qui composaient la flottille, avec à leur bord 300 militants venus de 22 pays, sont bloqués en Grèce depuis la fin juin.

La Campagne « un Bateau pour Gaza » est une réponse citoyenne ciblant la punition collective délibérée qu'est le blocus de Gaza. L'initiative bénéficie du soutien d'une part importante de la population française et le financement de cette campagne est transparent, issu de souscriptions populaires. Les hommes et femmes engagés dans cette lutte sont des citoyens indignés devant la violation du droit international et de la justice.

Ces événements montrent que certains pays de la communauté internationale font fi du cadre normatif des Nations Unies et préfèrent déréguler et déstructurer le droit international et le droit humanitaire pour mieux dominer les autres. Au lieu de répondre à ses obligations et à ses responsabilités pour que le blocus de Gaza et l'occupation illégale que subit la Palestine depuis 63 ans cessent et pour qu'il soit mis fin à l'impunité dont bénéficient de nombreux responsables israéliens, l'État français préfère se soumettre aux diktats de ce même État.

Le Gouvernement doit tout faire pour que l'horreur du 31 mai 2010 à bord du *Mavi Marmara*, ne se reproduise pas, tout en assurant leur droit à la libre circulation. Quand le Gouvernement prendra-t-il enfin ses responsabilités et pèsera-t-il sur l'obligation du respect des droits du peuple palestinien ? Quand décidera-t-il enfin la reconnaissance effective de l'État palestinien ? »

Abonnement

ECHANGES & INITIATIVES :
Abonnez-vous !

Journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 € - Abonnement : 3,00 €

Nom, Prénom :

Adresse :

Bulletin à retourner à : *Elus communistes du Pays de Brest*
22 Bis rue Bruat - 29200 BREST

Rédaction, Administration, Publicité :
Groupe des Elus Communistes du Pays de Brest
22 bis rue Bruat - 29200 BREST
Tél : 02.98.43.05.41 - Fax : 02.98.44.38.84
E-Mail : elus-communistes@org-brest.fr
Directeur de la Publication :
Maxime PAUL
IMPRIMERIE - SERIGRAPHIE CERID
31 rue Frédéric Chopin - BP 52532 - 29225 BREST CEDEX 2
Périodicité : journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 €
Abonnement : 3,00 €

JUILLET / AOÛT 2011

Numéro 68

Programme musical :

Grande scène :

Joan Baez, Yannick Noah, Sum 41, Bernard Lavilliers, The Ting Tings, Gaétan Roussel, Patrice, Nolwenn Leroy, Soprano, Les Percussions de Radio France, Fat Freddy's Drop, Souad Massi.

Scène Zebrock :

No one is innocent, Cyril Mokaiesh, HK et les Saltimbanks, Dick Annegarn et la Compagnie Pietragalla.

Agora de l'Humanité :

Christophe Alévêque.

Vignettes en vente à 20 € les 3 jours

Contact : Section PCF Brest
17 rue Bruat 29200 Brest
Tél : 02 98 43 47 78

Echanges & Initiatives

Journal d'information édité par les élus communistes du Pays de Brest

N° C.P.P.A.P : 1210 P 11338 - N° I.S.S.N : 1297-790X

Dispensé de timbrage

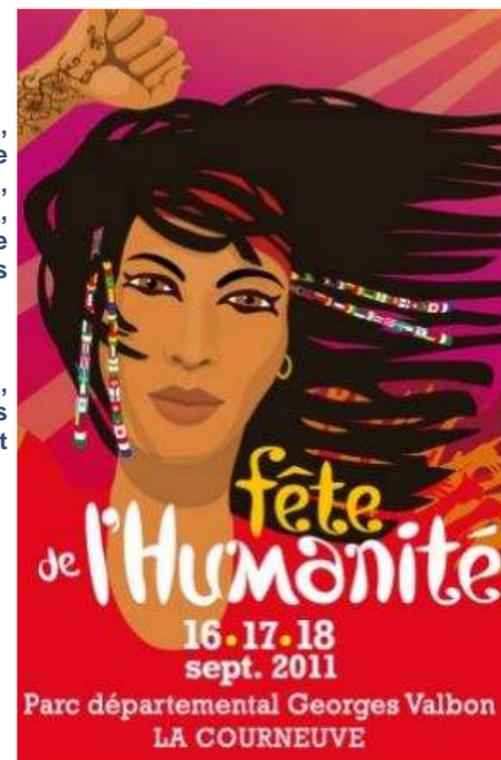
BREST CTC

Echanges & Initiatives

22 bis rue Bruat
29200 - BREST



DEPOSÉE LE 27/07/2011



Sommaire

Page 1 :

- Fête de l'Humanité
- Edito : Isabelle MAZELIN

Pages 2 - 3 :

- Côté conseils ...
- Dossier : l'aide alimentaire face à l'Europe libérale
- Info : Brest Métropole Habitat
- L'interview : Jean-Michel LE LORC'H

Page 4 :

- Portrait : Murielle DUBREULE
- Billet d'Humour : Yvon MEST

Edito

Isabelle MAZELIN



Adjointe au Maire du Relecq-Kerhuon chargée de la culture

Conseillère communautaire

Il y a bien longtemps que le défilé du 14 juillet a perdu sa raison d'être : celui de la rencontre d'un peuple et de son armée dans la célébration des valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Le PCF regrette que la fête du 14 juillet ait perdu ses valeurs populaires et citoyennes. Sa conception est pour le moins à revoir. Pour autant, la polémique qui se développe sur la nécessité ou non de maintenir une manifestation militaire lors de la fête nationale a pour conséquence de faire passer au second plan les nouveaux décès de soldats, morts pour

une guerre qu'on n'aurait jamais du faire, celle d'Afghanistan. C'est tragique.

Surtout en pensant aux prochains drames et souffrances que peut connaître notre armée et les familles des soldats engagés dans des opérations pour des motifs souvent troubles.

La priorité est de s'en prendre à toutes ces guerres inutiles dont le plus souvent on tait le nom. La France doit s'engager au plus vite dans un processus de désarmement. Le combat pour un monde plus pacifique, désarmé, a tout à y gagner.

Côté conseils ...

Le Conseil communautaire de Brest Métropole Océane, le 24 juin dernier, a décidé d'émettre un avis défavorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale élaboré par le préfet. Notamment concernant les propositions de dissolution du syndicat intercommunal du vélodrome Brest / Ponant / Iroise, la fusion du syndicat de Guipavas - Le Relecq Kerhuon avec BMO et les points relatifs au développement de la coopération intercommunale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Intervention de Maxime PAUL, Président du Groupe des élus communistes et citoyens :

« Notre position n'est pas tant de dénoncer le projet du préfet, même s'il nous semble complètement en dehors de la réalité concrète de nos collectivités, que de rappeler notre refus du détricotage territorial voulu par l'UMP. En ce sens, les premiers résultats des votes dans le département nous montrent qu'il y a un large consensus à cette opposition. En effet, depuis 10 ans, la droite n'a eu de cesse de casser les services publics, de rompre les solidarités nationales. La privatisation de la Poste en est un exemple, la pseudo réforme de retraites en est un autre. Mais aujourd'hui, ces mesures ultralibérales ne suffisent plus aux marchés financiers et leurs fameuses agences de notation. Sarkozy a donc décidé de faire une nouvelle fois plaisir à ses amis du Fouquet's, ce coup-ci en prenant en otage les élus locaux.

Parce que les collectivités locales sont souvent administrées par des majorités progressistes, il a décidé de les mettre au pas pour qu'elles rentrent dans la logique de marché, de privatisation des services publics locaux et de mise en concurrence des territoires. Les élus locaux voient donc, de mois en mois, leur marge de manœuvre diminuer mais ce ne sont pas eux qui vont payer la note, ce sont, comme à chaque fois, les populations les plus faibles. Le modèle Sarkozy, c'est l'aide aux devoirs qui se paie, moins de logements sociaux, des transports en commun au prix fort. Pour ceux qui n'ont pas les ressources économiques suffisantes, ce sera « le vélo », pour reprendre les propos de la candidate au FMI (cf. Christine Lagarde), le logement précaire souvent délabré, une éducation au rabais. Même pour la sécurité, cheval de bataille de la droite la plus réactionnaire, moins de police nationale, les territoires riches auront une police municipale, pour les autres tant pis.

Ce qui se cache derrière cette proposition de schéma de coopération territoriale, ce n'est donc pas un simple ajustement mais le choix d'une société soumise au système capitaliste le plus féroce. Les élus communistes, avec le Front de Gauche, s'y opposent fermement. Car au contraire, nous proposons de mettre le bien être des populations et la solidarité au cœur des coopérations territoriales qui nous semblent être pertinentes, quand elles sont construites localement et non décidées dans les bureaux de la préfecture, de la Place Beauvau ou de l'Élysée.

Cette réforme a été votée à Paris par la députée UMP dont une partie de la circonscription se trouve sur cette agglomération. Quel ne fut donc pas notre étonnement, la semaine dernière, de voir les élus UMP de la Communauté Urbaine se ranger derrière les élus de gauche, en commissions, pour dénoncer cette réforme territoriale. Il y a, a priori, un ajustement de cette position ce soir, mais y aurait-il donc un discours UMP à Paris pour faire plaisir aux rois de la finance et un discours UMP dans les collectivités locales afin d'essayer de se faire réélire ? L'UMP tente une nouvelle fois de tromper les électeurs. Nous ne laisserons pas faire et informerons largement nos concitoyens des mauvais coups que les amis de Laurent Prunier ne cesseront de nous porter jusqu'en 2012. Nous ferons en sorte que cette prise de conscience permette de dire : « ça suffit ! » l'année prochaine, à la droite. »



Dossier : l'aide alimentaire face à l'Europe libérale

Le Plan Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD)

Le PEAD, Plan Européen d'Aide aux plus Démunis, permet pour un coût très raisonnable de 500 millions d'euros - soit 1 % du budget global de la Politique Agricole Commune (PAC) - d'apporter une aide alimentaire à 13 millions de citoyens des Etats membres qui en bénéficient. Il est réparti, en France, entre 4 associations en charge de l'aide alimentaire : les Restos du Cœur, les Banques Alimentaires, le Secours Populaire et la Croix Rouge.

>>> Pour notre département, cela permet d'apporter une aide alimentaire à 7 424 personnes démunies, pour la seule Banque Alimentaire (chiffre 2010).

Pour chaque association, il représente un apport crucial et pour la Banque Alimentaire du Finistère, il constitue jusqu'à 34 % des denrées alimentaires distribuées.

Les aides de ce programme sont donc essentielles, voire vitales pour l'aide alimentaire sur l'agglomération brestoise et sur l'ensemble du département.

Fonctionnement du PEAD

Le PEAD est l'un des premiers supports de promotion de l'insertion des publics en situation de précarité. Impulsé en 1986 par le gouvernement et les associations françaises, le PEAD fonctionne depuis 1987 permettant de venir en aide efficacement aux plus démunis.

25 ans plus tard, son efficacité n'est plus à démontrer. Sa gestion rigoureuse réalisée par les associations françaises a été reconnue efficace à plusieurs reprises par les organismes de contrôle.

En principe, la Commission européenne constitue des stocks alimentaires dans le cadre de la PAC puis les répartit entre les Etats qui en font la demande. Ensuite, chaque membre de l'Union Européenne négocie avec des sociétés agroalimentaires le « troc » de ces stocks d'orge et de poudre de lait contre

la fabrication de produits finis : pâtes, riz, lait, fromage, ... Ces denrées sont ensuite confiées aux associations en charge de l'aide alimentaire chargées de les distribuer.

Une crise grave dès 2012

Se basant sur le fait que la Commission européenne avait été au-delà de l'application du règlement l'autorisant à n'utiliser que des stocks d'intervention pour alimenter le PEAD, l'Allemagne et la Suède ont demandé à la Cour de Justice européenne d'annuler le PEAD 2009.

En leur donnant raison le 13 avril dernier, la Cour de Justice a décidé d'interdire à la Commission européenne de compléter le PEAD par une allocation financière lorsque les stocks d'intervention ne suffisent pas.

C'est donc une crise grave qui s'annonce dès 2012, les stocks européens étant au plus bas. Le PEAD va fondre de près de 75 % en 2012, plafonnant à 113,4 millions d'euros, couvrant à peine un cinquième de la dotation antérieure.

Encore plus grave, les Etats de l'Union Européenne qui souscrivent à ce programme ne recevront rien en 2013 ! Or, avec la crise économique, ce sont 43 millions de citoyens qui pourraient avoir besoin à un moment ou à un autre de l'aide alimentaire ...

Une nécessaire mobilisation

La France a accepté depuis 20 ans une transformation libérale de la PAC qui a pour effet de diminuer les stocks et de faire flamber les cours des produits agricoles. Du coup, le gouvernement se sent obligé de jouer l'indignation lorsque les effets de sa politique deviennent trop voyants !

Prenant acte des récentes évolutions européennes, les associations demandent instamment au gouvernement français de soutenir et de faire aboutir rapidement une réforme du programme par la création d'un dispositif renouvelé et pérenne inscrivant durablement l'objectif de sécurité alimentaire des populations européennes. Une mobilisation très large sera nécessaire, le PCF, ses élu-e-s, y prendront toute leur place.

Coordination alimentaire - Planning été 2011

Ouvert tout l'été

- AGEHB - Le Phare
- Entraide et Amitié
- Halte d'Accueil Frédéric Ozanam
- La Main Tendue
- Saint Vincent de Paul
- Secours Populaire
- CCAS

Fermeture partielle

- Croix Rouge Française : fermeture du 8 au 28 août
- Secours Catholique Bellevue : fermeture le 8 juillet, réouverture le 23 août
- Secours Catholique Centre : fermeture le 7 juillet au soir, réouverture le 25 août

Fermeture Juillet / Août

- Restaurants du Cœur
- Secours Catholique Rive Droite

Info

Point de vue de Claude BELLEC

Membre du Conseil d'Administration de Brest Métropole Habitat



sur le rapport financier 2010 de l'Office HLM (CA du 5/07/2011)

« Je me félicite du rapport financier de Brest Métropole Habitat : le résultat d'exploitation de l'Office HLM révèle une situation des plus saines qui va lui permettre d'assurer son avenir pour quelques années.

En parallèle à cette bonne santé globale, je note aussi un nombre croissant de locataires en difficultés et une progression des impayés de loyers. Mon souhait aurait donc été que les locataires puissent bénéficier, à leur tour, de cette bonne situation financière, et la proposition d'un gel des loyers aurait pu être un message envoyé à une population logée qui connaît un appauvrissement certain.

Par ailleurs, la stratégie patrimoniale de BMH prend en compte les aspirations légitimes de locataires aspirant à devenir propriétaires. Si je peux certes l'entendre, le rôle principal de l'Office demeure bien, à mes yeux, la location sociale - sa mission principale et prioritaire - d'autant lorsque la demande de logements à loyers modérés se fait de plus en plus pressante.

Ces raisons m'ont ainsi amenée, une fois n'est pas coutume, à m'abstenir sur le bilan financier de l'Office. Les associations de locataires ont fait de même. »

L'interview



Jean-Michel LE LORC'H

Conseiller municipal délégué aux sports à la Ville de Brest, Jean-Michel revient sur les animations sportives programmées pour égayer notre quotidien cet été.

Quels ont été les principaux événements sportifs qui ont marqué ce mois de juillet ?

La période estivale a démarré avec le Championnat de France de Voile

Espoirs Glisse, organisé du 2 au 8 juillet par " Les Crocodiles de l'Elorn " avec la participation de l'USAM Voile et de la Société des Régates de Brest, dans le cadre de l'Union Nautique Brestoise. Cette édition 2011 a été un très bon cru, avec plus de 450 coureurs et les conditions météo plus que variées ont laissé émerger de très grand-e-s champion-ne-s.

Un autre moment fort de cette première quinzaine de juillet : les randonnées palmées. Encadrés par des moniteurs professionnels, des randonneurs ont pu embarquer pour une demi-journée à destination de sites de randonnée aquatique de la communauté urbaine, mêlant de façon ludique, initiation à la fragilité des écosystèmes marins et nécessité de les préserver.

Tu es particulièrement attentif à la pratique par les habitants des sports collectifs et individuels de leur choix et de favoriser l'insertion sociale des publics fragiles par le sport. L'été y contribue-t-il ?

Oui, effectivement. Tout l'été, des cours de natation pour tous et des animations pour les plus jeunes sont organisés à la piscine de Recouvrance, afin d'offrir un large panel d'ouverture pour les enfants et les familles, mais également pour les gens qui travaillent.

Sans oublier les Vendredis du Sport, accessibles à tous et gratuits, devenus l'événement populaire incontournable du sport à Brest durant l'été. Depuis le 8 juillet et jusqu'au 26 août, sur la plage du Moulin Blanc, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, grâce à un partenariat Ville de Brest, Office des Sports et FSGT, des jeunes peuvent découvrir des activités sportives, tant nautiques que terrestres, avec aussi des animations extra-sportives : bibliothèque de plage, prévention solaire, sensibilisation à une bonne hydratation ... Cette année, une journée particulière a été organisée le 22 juillet jusqu'à 0h30, avec la projection du film « Liberté Oléron » de Bruno Podalydès, sur la plage.

Que nous réserve le mois d'août ?

Un moment fort pour les passionnés de cyclotourisme : le « Paris - Brest - Paris Randonneur » dignement fêté à Brest dès le 22 août, avec l'arrivée des premiers coureurs - 6 000 randonneurs provenant de plus de 40 pays - sur le port de commerce pour le plus grand bonheur du public qui pourra profiter pleinement de la course. Le retour vers Paris aura lieu de la Place de Strasbourg, à partir du 23 août.

Brest va également accueillir la « Coupe des 2 Phares », du 13 au 15 août, au Port du Château. Deux flottes s'élanceront, l'une de Saint-Malo, l'autre de La Rochelle, pour se rejoindre le Samedi 13 août au soir, au port de Brest. Ce rassemblement d'une trentaine de voiliers d'exception s'achèvera par une régata des Voiles d'Iroise courue en rade le dimanche 14, de 10h30 à 17h00. Et le 15 août, après un concours de manœuvre et d'élégance le matin au Port du Château, les équipages ouvriront leurs ponts au public l'après-midi.

Et pour les amoureux de foot, la reprise du championnat de Ligue 1, dès le 6 août ...